



Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires

Loches, le 16 septembre 2022

## OBJET

---

### CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE

#### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LOCHES SUD TOURAINE

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Mesdames, Messieurs,

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le : Jeudi 22 septembre 2022 à 18H00  
Espace Agnès Sorel – LOCHES**

[Une retransmission en direct est accessible depuis la page Facebook et sur la chaîne Youtube de Loches Sud Touraine.](#)

## ORDRE DU JOUR

---

- Approbation du procès-verbal du 23 juin 2022,
- Présentation des délibérations du Bureau,
- Election d'un(e) Vice-Président(e),
- Election d'un nouveau membre du Bureau communautaire,
- Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers délégués,
- Syndicat mixte Touraine Propre : désignation d'un délégué,
- Commission de Procédure Adaptée « Environnement – Déchets ménagers – Eau potable et assainissement » : élection d'un membre,
- Commission « Déchets » : élection de membres,
- Commission de Suivi de Site : désignation d'un représentant,
- Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi : désignation d'un nouveau représentant,
- Commission « Finances » : élection d'un membre,
- Commission « Mutualisation » : élection d'un membre,
- SMAEP de la Source de la Crosse : élection de délégués,
- SAVI : intégration de Louans – élection d'un délégué,
- Régularisation de l'opération de cession FIERBOIS 2018 par opération d'ordre non budgétaire,
- Régularisation du prêt relatif à l'Office de Tourisme de Descartes par opération d'ordre non budgétaire,
- Budget principal : régularisation compte 1678 budget principal par opération d'ordre non budgétaire (ex-Syndicat de Pays),
- Budget principal : régularisation budgétaire et comptable de l'OCMACS,
- Budget principal : décision modificative n° 2,
- Budget annexe développement économique et touristique : décision modificative n° 2,
- Déchets ménagers : TEOM – exonérations pour l'année 2023,
- Déchets ménagers : TEOM – modification des zonages,
- Déchets ménagers : plafonnement de la TEOM,

.../...

Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine

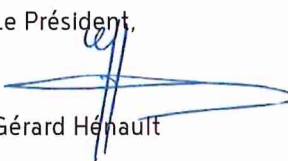
12 avenue de la Liberté  
37600 Loches  
Tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

[www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com)

- Contrat Local de Santé 2022-2026,
- Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) : rapport annuel 2021,
- Avis sur la demande d'autorisation d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Charnizay (Charnizay Nord),
- Mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion 37 : adhésion de principe,
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Gérard Hénault

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.